



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RÉUNION (ORDINAIRE)

Mardi 16 février 2021

Procès-verbal de la troisième réunion (ordinaire) du Conseil d'établissement de l'école de l'Odyssée, tenue en mode virtuel par l'intermédiaire de la plateforme Zoom. La réunion a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

PRÉSENTS :

Karine D'Aoust (parent)	Caroline Valois (directrice)
Marie Pier L'Ecuyer (parent)	Geneviève Raymond (direction adjointe)
Yan Guilbault (parent)	Véronique Guitard-Lortie (enseignante)
Steve Houde (parent)	Claude Tardif (enseignant)
Gabriel Lanthier (parent)	Dominique Daoust (enseignante)
Janie Payment (parent)	Katia Rochon (technicienne au service de garde)
Sébastien Monfils (parent)	Karin Klushecov (orthopédagogue)
	Marie-Ève Breton-Lacombe (TES)
	Geneviève Charland (Spécialiste)

1. OUVERTURE ET QUORUM

Il y a quorum. La réunion débute à 18h04.

Il est proposé par Yan Guilbault de commencer la rencontre.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Karine D'Aoust demande de modifier l'ordre du jour et retirer les points sans sujet #10 à 13. L'ordre modifié est devenu :

10- mot

11- varia

12- prochaine rencontre

13 - levée de l'assemblée

M. Claude Tardif a questionné le point numéro 5 – *Soutien aux enseignants de l'école* à savoir pourquoi ce point n'était pas décisionnel? Mme D'Aoust a expliqué que le Conseil d'établissement ne peut pas prendre position vu que ça ne fait pas partie du mandat et donc ce point doit rester « informatif ». Par contre, chacun des parents peut fournir l'appui de façon individuelle à l'extérieur de la rencontre.

Il est proposé par Yan Guilbault d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE 2020-2021-08

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 janvier 2021 ET SUIVIS

Mme Janie Payment effectue un retour au sujet des deux consultations effectuées en janvier et explique les réponses données au Centre de services scolaire des Draveurs au nom des parents qui font partie du C.É. de l'école de l'Odyssée.

Il est proposé par Steve Houde d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE 2020-2021-09

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune parole au public.

5. SOUTIEN AUX ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE

Ce soir, plusieurs professeurs sont au rendez-vous pour nous partager des solutions afin de mieux soutenir les enseignants et enseignantes de l'école et obtenir notre appui comme C.É. face aux négociations syndicales en cours.

Madame Natalie Trempe prend la parole, suivie de Mme Laurianne et ainsi de suite. L'ensemble des professeurs ont positionné leurs solutions à tour de rôle et à la fin de la présentation ils ont fait la demande que le C.É. appuie la démarche des enseignants. Mme D'Aoust a proposé de faire parvenir la lettre au conseil d'établissement afin de l'enregistrer dans le corps de la rencontre, et a réitéré que c'est hors mandat du C.É. de

nous positionner sur le sujet, mais qu'elle leur souhaitait la meilleure des chances dans leurs démarches. Vous trouverez le document intégral en annexe.

6. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

- a) **Service de garde d'urgence :** Notre service de garde sera fermé durant la semaine de relâche. Les parents qui sont travailleurs essentiels auront droit au service de garde d'urgence. Mme Valois remercie les employés qui devaient avoir congé et qui devront rentrer pour offrir le service de garde d'urgence. On applique la sélection des employés qui devront rentrer par volontariat et ensuite selon l'ancienneté. Mme Valois remercie l'ensemble des employés qui se mobilisent et travaillent en équipe pour répondre à la demande.
- b) **Persévérance scolaire :** La semaine de la persévérance scolaire est en cours à l'école. C'est un sujet qui doit faire partie de nos préoccupations au quotidien et cette semaine nous en faisons le lancement. Habituellement, nous offrons un dîner avec les élèves persévérandts de chaque classe, mais cette année ce sera différent. Demain, il y aura une rencontre Zoom avec Laurent Duvernay-Tardif qui s'adressera aux enfants du troisième cycle.

7. COLLECTE INFO DÉPLOIEMENT DES MESURES

Mme Valois explique que le C.É. doit témoigner du dépôt des mesures protégées dans le budget école. Ce document atteste que les montants sont déposés et nous faisons notre possible pour dépenser ses sommes adéquatement.

Par exemple, la mesure *Aide alimentaire* ; elle nous permet d'offrir les repas dans les journées pédagogiques aux enfants du service de garde, de réaliser des projets culinaires, d'offrir des collations pour l'Halloween. Pour les prochains mois, nous aimerais payer un repas chaud dans le mois pour l'ensemble des élèves. De plus, tous les élèves qui n'ont pas de collation peuvent toujours en avoir en allant au secrétariat.

La mesure *Cours d'école vivante, animée et sécuritaire*, a permis le traçage dans la cour d'école avec de nouvelles couleurs qui est très apprécié des élèves. Nous avons pu nous procurer beaucoup de jeux pour les enfants pour jouer dehors. Maintenant, chaque enseignant a son bac d'hiver.

La mesure *Prévention de la violence* permet l'achat de jeux, matériel, élastiques pour les pupitres pour aider les élèves pour prévenir la violence et intimidation. La mesure *Sortie scolaire*, est maintenant applicable avec les allégements du ministre.

Nous planifions travailler avec la Maison de la culture pour accéder à un répertoire de spectacles en Zoom.

Mme Valois explique que nous avons besoin d'une résolution qui atteste que l'ensemble des sommes a été déposé dans le budget de l'école de l'odyssée.

Mme Karine D'Aoust fait remarquer qu'il manque 2 pages au document soumis. Mme Valois explique que c'était les montants qui touchent le secondaire et autre établissement, les montants qui concernent l'école seulement sont présentés pour un montant total de 56,000\$.

M. Tardif demande pourquoi les montants transmis par le ministère sont différents que les montants transmis par le Centre de services scolaires des Draveurs? Mme Valois explique que ces variations sont normales et revues en fonction des écoles fonctionnelles du territoire.

M. Sébastien Monfils propose l'adoption de la résolution qui démontre que l'ensemble des mesures ont été décentralisées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE 2020-2021-10

8. PRÉSENTATION DE LA RÉVISION BUDGÉTAIRE

Mme Valois procède à la présentation de la révision budgétaire. Premier impact important est la location des gymnastes dus à la COVID-19, les contrats de location ont été annulés. Un second montant considérable en moins est la contribution au service de garde, il accuse présentement un grand déficit.

Il est prévu de dépenser les mesures non reportables au complet. Nous pouvons confirmer qu'avec les mesures additionnelles fournies par le ministère, les enfants ne souffrent pas des impacts financiers de la COVID-19.

Le service de garde accuse présentement un très grand déficit dû à la COVID-19. La clientèle est réduite par 52 enfants, en plus toutes les fréquentations sporadiques en moins (en dépannage, etc.). Compte tenu des "bulles classes", nous avons dû engager le triple d'employés, ce qui représente beaucoup plus de dépense. Pour le diners, on est passé de 5\$ à 1,30\$ pour la période du diners, ça explique la baisse de revenu.

M. Tardif demande si nous pouvons nous attendre à des économies dues aux classes fermées avant le temps des fêtes. Et si ça peut nous revenir afin de réduire le déficit?

Mme Valois va poser la question et effectuer un suivi.

Mme Valois tient à rassurer le groupe. Nous sommes en déficit, mais si nous portons attention aux montants du ministère, tous les montants ont été augmentés. Nous n'avons pas moins de services cette année et rien n'affectera la réussite éducative en ce moment.

9. RÈGLES DE VIE ET MESURES DE SÉCURITÉ

Ce document est présenté chaque année au conseil des enseignants pour consultation, modifications et changements. Cette année, nous n'avons eu aucun retour des enseignants sur le document. Donc nous n'avons aucune documentation à présenter pour cette année. Le document est le même que l'an dernier.

Mme Véronique Guitard-Lortie propose l'adoption du document.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE 2020-2021-11

10. MOTS

10.1 Mot de la présidente

Mme D'Aoust souhaite la bonne année à tout le monde et remercie Mme Payment de l'avoir remplacé lors de la dernière rencontre. Elle reconnaît le bon travail des professeurs et du C.É..

10.2 Mot des enseignants et spécialistes

a) Enseignants 1er cycle : madame Dominique Daoust

En éducation physique, les enfants ont eu la chance de faire du ski de fond dehors, ça a été très apprécié.

b) Enseignants 2e cycle – madame Véronique Guitard-Lortie

Les ateliers outils technos ont débuté. Nous avons reçu les bacs avec les jouets d'hiver. Les enfants adorent et sont heureux de pouvoir être occupés dans leur zone.

c) Enseignants 3e cycle – monsieur Claude Tardif

Nous aurons la visite d'un auteur de façon virtuel en classe la semaine prochaine. Nous avons une spécialiste qui est venue cette semaine pour parler du consentement sexuel et la semaine prochaine nous aurons une sexologue qui viendra pour parler de la vie sexuelle.

Toutes les classes du troisième cycle sont inscrites pour la conférence Zoom avec Laurent Duvernay-Tardif qui sera demain.

d) Spécialistes - madame Geneviève Charland

Madame Charland a encouru des problèmes techniques qui ont fait en sorte de ne pas pouvoir communiquer son mot.

10.3 Mot de la technicienne du service de garde - madame Katia Rochon

Nous avons la chance d'avoir plus d'éducatrices volontaires que nécessaire pour permettre les services d'urgence de la semaine de mars. Madame Natalie **Boyer** sera remplacée par Lucie Sanscartier.

10.4 Mot du représentant de parents – monsieur Yan Guilbault

La rencontre a été reportée au moins de mars.

10.5 Mot de l'OPP – madame Marie-Pierre L'Écuyer

La prochaine rencontre aura lieu le 23 février prochain.

10.6 Mot du personnel de soutien - madame Marie-Ève Breton-Lacombe

On est encore à réorganiser les services en réponse aux bulletins. Il demeure que chaque enseignant a du soutien, mais nous y allons aux besoins des élèves.

Mot de la directrice adjointe – madame Geneviève Raymond

Les ateliers technos auront lieu jusqu'en mars.

Nous aimerais offrir une collation en classe aux enfants pour Pâques.

Le comité vert présentera un projet à venir au printemps.

11. VARIA

Madame Valois nous remercie et souligne que nous avons la chance d'avoir un bon groupe au niveau du Conseil d'établissement.

12. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 26 mai 2021.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Yan Guilbault propose la levée de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE 2020-2021-12